



Doc. 15958
15 avril 2024

Demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 4

Mme Dunja SIMONOVIC BRATIC, Serbie, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet d'avis, remplacer le paragraphe 6 par le paragraphe suivant:

«L'adhésion éventuelle du Kosovo au Conseil de l'Europe serait l'aboutissement de la violation des règles et principes fondamentaux du droit international, notamment de la violation de la Charte des Nations Unies. L'adhésion au Conseil de l'Europe serait comprise comme la négation de toutes ces principes.»

Déposé par:

SIMONOVIC BRATIC Dunja, Serbie, SOC
BORENOVIC Branislav, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC
FILIPOVSKI Dubravka, Serbie, PPE/DC
KOVACS Elvira, Serbie, PPE/DC
NOVAKOVIC BURSAC Snjezana, Bosnie-Herzégovine, NI
PANTIC PILJA Biljana, Serbie, PPE/DC

1. 2024 - Deuxième partie de session

